

▪ **EX- ENTREPRISE K-T-C (Fécamp)**

Des poussières d'amiante dans l'usine désaffectée
Une nouvelle activité devrait y reprendre.

L'adeva 76 et l'adiaz KTC sont reçues par le maire de Fécamp

L'adeva 76 alerte DRIRE et CRAM et prend contact avec la société Diagno-tech. (prélèvement poussières)

Affaire à suivre

▪ **INERTAGE**

L'adeva 76 est reçue par le Président du SMEDAR (société mixte élimination déchets arrondissement Rouen)

L'étude d'un projet pour une usine d'inertage n'est pas rejetée.

Affaire à suivre

▪ **EPOUVILLE**

Nouvelle réponse de la DRIRE « site toujours en étude. Les textes n'obligent pas à la dépollution systématique des terres »

Affaire à suivre

▪ **D.T.A (dossier technique amiante)**

L'adeva 76 demande à la mairie du Havre de lui remettre le listing des 750 bâtiments publics diagnostiqués amiante.

Affaire à suivre

▪ **Revalorisation des indemnités en capital (01.01.06)**

<u>Taux IPP</u>	<u>Capital</u>
1%	367,55 €
2%	597,37 €
3%	872,91 €
4%	1377,71 €
5%	1745,28 €
6%	2158,60 €
7%	2617,67 €
8%	3123,03 €
9%	3674,11 €

Vendre sa force de travail : OUI

Vendre sa santé au travail : NON